

COMMUNE

TOURVILLE-LA-RIVIERE

COMMUNE

DE

LE BOIS DU VAL

IINA

LE BOIS

CALLOUETTE

NC

LES BOCQUETS

NB

FOSSÉ DIAME

LE PRÉ AU CHIEN

NDb

LES LONGUES COUTURES ET LE P

LES HAUTES PERELLES

NC

PORT DE CRIQUEBEUF

LA NOS DUVAL

COMMUNE

DE

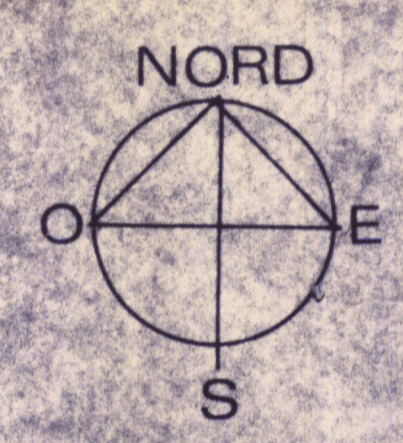
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

COMMUNE

COMMUNE

DE

PRENEUSE



LÉGENDE

- LIMITE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN
- - - - - LIMITE DES COMMUNES
- ▬▬▬▬▬▬ LIMITE DE ZONE
- - - - - LIMITE DE SECTEUR DE ZONE
- ▭▭▭▭▭▭ ESPACE BOISÉ CLASSÉ À CONSERVER OU À CRÉER (R.130.1.C1)
- ALIGNEMENT D'ARBRES À PROTÉGER (CLASSÉ AU TITRE DU R.130.1.C1)
- LIMITE DE LA ZONE DE 200 MÈTRES SOUMISE À DES PRESCRIPTIONS D'ISOLATION PHONIQUE (R.130.1.C1)

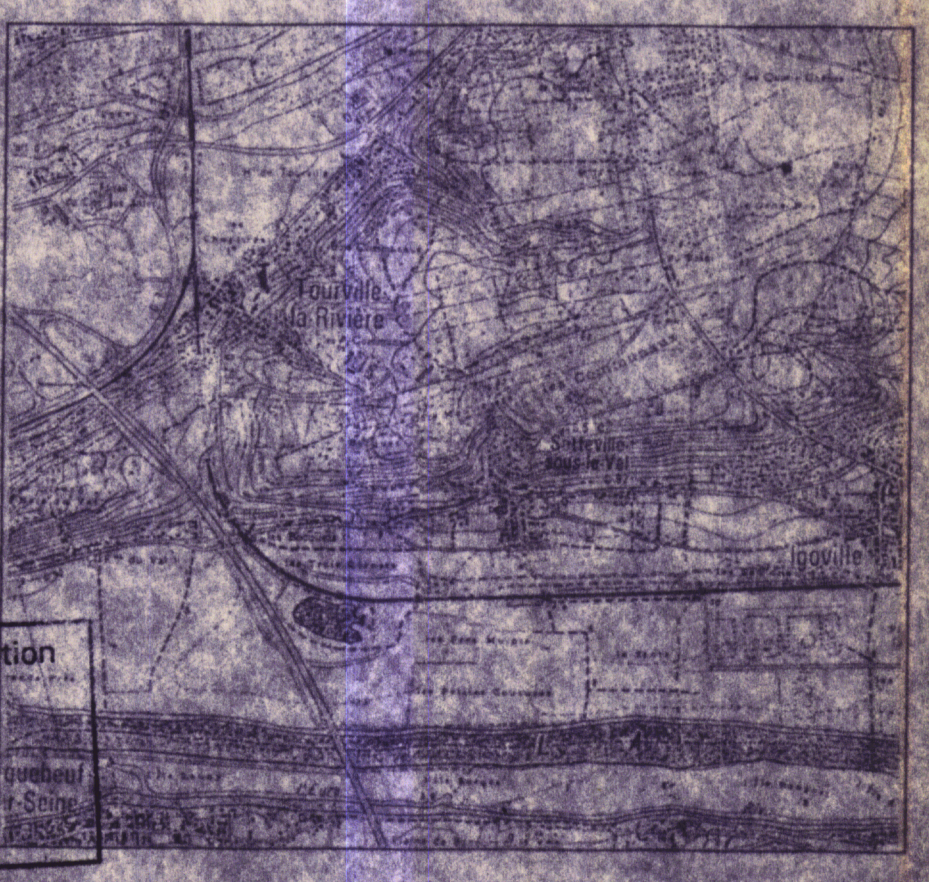
SOTTEVILLE SOUS LE VAL CANTON DE CANDREUIL-LES-ÉLIEUX

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

PLAN DE - 2 DÉCOUPAGE EN ZONES

ÉCHELLE 1 : 2000

PARTIE OUEST



Établissement approuvé le 28/05/2014

Zone	Zone	Zone
Zone	Zone	Zone

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 JANVIER 1978